

Fiche synthétique de l'organisation de la D1 2021

Calendrier :

Championnat de France D1	Lieux		Dates
	Arc Classique	Arc à Poulies	
1 ^{ère} Manche	Compiègne	Ruelle/Touvre*	22 & 23 Mai
2 ^{ème} Manche	Riom	Boé	12 & 13 Juin
3 ^{ème} Manche	Brienon / Armançon	Chennevières / Marne*	03 & 04 Juillet
Play-Off	Riom		25 juillet

* En attente de confirmation

Règlement :

Le règlement 2020 sera appliqué conformément aux conditions d'engagement des équipes en début de saison.

Des adaptations dû à l'application de mesures sanitaires seront mise en place :

- Séparation des 2 armes sur des compétitions différentes.
- Qualifications en deux phases (hommes et femmes séparés) à deux archers par cible en une vague.
- Placement des archers au-dessus de repères séparés de minimum 1,25m sur le pas de tir.
- Placement des archers définis lors du déroulement des volées des rencontres par équipe de club.
- Un seul coach par équipe sera autorisé à accéder au terrain de compétition.
- Maintien des play-offs pour les 4 premières équipes du classement à l'issue de l'ensemble des rencontres de la saison. (15 rencontres en D1CLF, D1CLH et D1COH et 14 rencontres en D1COF)
- Pas de montée et descente entre les différentes divisions de la filière par équipe de club.
- En cas de cas-COVID ou de cas-Contact au sein d'une équipe, l'équipe concernée sera autorisée à être absente sur une manche, à la condition de fournir les justificatifs adéquats.

Toute autre absence sera considérée comme un abandon en cours de saison et entraînera les sanctions prévues dans les règlements.

En cas de limitation plus importante de la jauge de participants aux compétitions sur un même site, il peut être envisagé de séparer les hommes et les femmes (une journée de compétition par sexe). Dans ce cas, la saison régulière se déroulera sur le principe du règlement de la D2.

Le tirage au sort de l'ordre des rencontres de D1 est prévu le vendredi 19 mars à 17h et sera diffusé en direct sur les réseaux sociaux de la fédération.

REPARTITION DES PRIMES POUR LA D1

- Récompenses pour les clubs (Homme et Femme) en fonction du classement final du Championnat de France D1 en Arc Classique et en Arc à Poulies.

	Homme Classique	Femme Classique	Homme Arc à Poulies	Femme Arc à Poulies
1er	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €
2ème	1 300,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €
3ème	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
4ème	850,00 €	850,00 €	850,00 €	850,00 €
5ème	700,00 €	700,00 €	700,00 €	
6ème	600,00 €	600,00 €	600,00 €	
7ème	500,00 €	500,00 €	500,00 €	
8ème	400,00 €	400,00 €	400,00 €	